

**Service Social International - Suisse  
Genève**

---

**Rapport de l'organe de révision**

Sur le contrôle restreint relatif  
aux comptes annuels  
arrêtés au 31 décembre 2020

---

## **Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale du Conseil de fondation de Service social International - Suisse**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte d'exploitation agrégé, tableau de variation des fonds et du capital, tableau de flux de trésorerie et annexe) de Service Social International - Suisse pour l'exercice annuel arrêté au 31 décembre 2020. Conformément à Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux exigences légales et aux statuts incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

MAZARS SA

Jean-Marc Jenny  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

Franck Paucod  
Expert-réviseur agréé

Vernier, le 26 avril 2021

Annexe :

Comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, compte d'exploitation agrégé, tableau de variation des fonds et du capital, tableau de flux de trésorerie et annexe)

## SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL - SUISSE

## Genève

BILAN DE L'EXERCICE ARRETE  
AU 31 DECEMBRE 2020

<b><u>ACTIF</u></b>		<b><u>31/12/2020</u></b>	<b><u>31/12/2019</u></b>
		CHF	CHF
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>			
<u>Liquidités</u>			
Liquidités	3.1	362'333	86'609
Liquidités projets	3.2	997'725	498'121
		<u>1'360'058</u>	<u>584'730</u>
<u>Créances résultant de prestations de services</u>			
Créances résultant de prestations de services		75'362	100'593
Créances des prestations facturées aux cantons		-	-
Comptes courants des projets sur place		117'809	66'432
Provisions pour pertes sur débiteurs		-51'724	-45'851
		<u>141'447</u>	<u>121'174</u>
<u>Prestations de services non facturées</u>			
Prestations socio-juridiques fournies aux cantons		281'026	320'459
Fonds à recevoir envers organisations, bailleurs de fonds	3.6.3	35'488	49'944
		<u>316'514</u>	<u>370'403</u>
<u>Actifs de régularisation</u>			
Charges payées d'avance / Produits à recevoir	3.3	23'722	41'828
		<u>23'722</u>	<u>41'828</u>
<b>TOTAL DES ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b><u>1'841'741</u></b>	<b><u>1'118'135</u></b>
<b>ACTIFS IMMOBILISES</b>			
<u>Immobilisations corporelles</u>			
Immobilisations corporelles	3.4	13'864	17'252
<b>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</b>		<b><u>13'864</u></b>	<b><u>17'252</u></b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b><u>1'855'605</u></b>	<b><u>1'135'387</u></b>

## SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL - SUISSE

## Genève

BILAN DE L'EXERCICE ARRETE  
AU 31 DECEMBRE 2020

<u>PASSIF</u>		<u>31/12/2020</u> CHF	<u>31/12/2019</u> CHF
<b>CAPITAUX ETRANGERS A COURT TERME</b>			
<u>Dettes à court terme</u>			
Dettes résultant de prestations de services		59'858	113'321
Autres dettes à court terme	3.5.1	36'157	58'480
Autres dettes à court terme des projets	3.5.1	10'166	96'796
Passifs de régularisation		59'280	42'181
		<u>165'461</u>	<u>310'778</u>
<b>CAPITAUX ETRANGERS A LONG TERME</b>			
Dettes bancaires à long terme	4.2	200'000	-
Provisions	3.5.2	124'118	49'559
		<u>324'118</u>	<u>49'559</u>
<b>TOTAL CAPITAUX ETRANGERS</b>		<u>489'579</u>	<u>360'337</u>
<b>CAPITAL DES FONDS</b>			
Fonds affectés des projets en cours	3.6	1'170'356	687'809
Fonds affectés des projets futurs	3.6.1	-	16'559
<b>TOTAL CAPITAL DES FONDS</b>		<u>1'170'356</u>	<u>704'368</u>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital de la fondation		20'000	20'000
Fonds de garantie		30'000	30'000
Capital lié	5.1	40'000	-
Capital libre (résultat reporté jusqu'au 31.12.2020)	3.7	105'670	20'681
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES</b>		<u>195'670</u>	<u>70'681</u>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<u>1'855'605</u>	<u>1'135'387</u>

**SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL - SUISSE**  
**COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE**

		<u>2020</u> CHF	<u>2019</u> CHF
<b>PRODUITS</b>			
<u>Contributions des pouvoirs publics pour prestations</u>			
Confédération DFAE		16'000	16'000
OFAS		332'500	458'600
Canton de Genève	3.7	331'182	331'182
Autres cantons		393'440	451'158
Ville de Genève		34'460	34'460
Autres communes		6'020	10'440
		<b>1'113'602</b>	<b>1'301'840</b>
<u>Dons</u>			
	3.8		
Loterie Romande		-	15'000
Autres donateurs		137'540	175'555
		<b>137'540</b>	<b>190'555</b>
<u>Autres produits</u>			
Facturation de prestations et encaissement divers		160'715	198'151
Gestion des projets		260'993	134'673
Produits divers		59'745	134'407
		<b>481'453</b>	<b>467'231</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS DU SSI</b>		<b>1'732'595</b>	<b>1'959'626</b>
<u>Contributions pouvoirs publics pour projets</u>			
Confédération		29'507	100'000
OFAS		110'000	110'000
Canton de Genève		70'898	22'274
Autres cantons		71'833	243'435
EuropeAid - Commission Européenne		330'834	-
Communes		5'000	30'000
		<b>618'072</b>	<b>505'709</b>
<u>Dons pour projets</u>			
	3.8		
Loterie Romande		20'000	50'000
Autres donateurs		1'063'077	1'118'122
		<b>1'083'077</b>	<b>1'168'122</b>
<u>Autres produits pour projets</u>			
Autres produits		53'471	103'324
		<b>53'471</b>	<b>103'324</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS DES PROJETS</b>		<b>1'754'620</b>	<b>1'777'155</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>3'487'215</b>	<b>3'736'781</b>

## SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL - SUISSE

## COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

		<u>2020</u> CHF	<u>2019</u> CHF
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
<u>Charges de personnel</u>			
Salaires et charges sociales	3.9/4.1	989'183	1'322'837
		<u>989'183</u>	<u>1'322'837</u>
<u>Charges d'exploitation</u>			
Loyer et charges		151'508	155'348
Frais bureau et informatique		53'377	51'697
Honoraires de tiers SSI		172'263	187'545
Publications, informations et documentations SSI		12'272	44'692
Frais de déplacement et représentation		10'940	20'812
Frais généraux, conseils, cotisations et assurances		20'228	57'066
Cotisation secrétariat général		25'000	25'000
Frais sur clients		24'648	8'012
Amortissements		6'491	8'044
Pertes et variation de provisions sur projets et débiteurs	3.10	140'124	94'212
Frais bancaires		1'572	1'989
Frais de développement du projet MNA / Maroc		-	9'633
		<u>618'423</u>	<u>664'051</u>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION DU SSI</b>		<u>1'607'606</u>	<u>1'986'888</u>
<u>Charges d'exploitation spécifiques aux projets</u>			
Frais directs et charges des projets		1'272'073	2'170'225
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION DES PROJETS</b>		<u>1'272'073</u>	<u>2'170'225</u>
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<u>2'879'679</u>	<u>4'157'113</u>
<b>RESULTAT NET AVANT VARIATION DU CAPITAL DES FONDS</b>		<u>607'536</u>	<u>-420'333</u>
Prélevement capital libre pour frais de développement des projets		-	9'633
Variation du capital des fonds affectés des projets		-482'547	383'437
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (avant attributions)</b>		<u>124'989</u>	<u>-27'263</u>
Attribution au capital lié pour remplacement logistique	5.1	40'000	-
<b>RESULTAT NET D'EXPLOITATION</b>		<u>84'989</u>	<u>-27'263</u>

## SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL - SUISSE

Genève

## COMPTE D'EXPLOITATION AGREGE 31 DECEMBRE 2020

	SSI			Fonds affectés								Agrégé		
	Activités			AFRIQUE			Tunisie	Suisse-	Safe	Maroc	31/12/2020	2019		
	Socio- Juridiques	Projets	Total SSI	Réintégration	EuropeAid	RAO	Bourse	MNA	CTRS	Italie			Parks	Tunisie
CHF			CHF								CHF			
<b>PRODUITS</b>														
Contributions pouvoirs publics	1'113'602	-	1'113'602	70'898	330'834	5'000	-	110'000	29'507	71'833	-	-	1'731'674	1'807'549
Facturation et encaissement divers	186'262	-	186'262	-	-	-	-	-	-	-	-	-	186'262	221'471
Dons - Fondations	137'540	-	137'540	495'423	-	60'000	99'148	369'434	-	-	59'071	-	1'220'616	1'358'677
Publications	950	-	950	-	-	-	-	-	-	-	-	-	950	673
Expertises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits divers	29'389	-	29'389	500	50	36'666	11'000	3'606	119	-	-	1'531	82'861	213'722
Gain de change et intérêts	3'858	-	3'858	-	-	-	-	-	-	-	-	-	3'858	15
Indemnités frais de personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Produits gestion des projets	-	260'993	260'993	-	-	-	-	-	-	-	-	-	260'993	134'673
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1'471'601</b>	<b>260'993</b>	<b>1'732'594</b>	<b>566'821</b>	<b>330'884</b>	<b>101'666</b>	<b>110'148</b>	<b>483'040</b>	<b>29'626</b>	<b>71'833</b>	<b>59'071</b>	<b>1'531</b>	<b>3'487'214</b>	<b>3'736'781</b>
<b>FRAIS DIRECTS</b>														
Coûts de réalisations des projets	-	-	-	301'823	-	70'425	109'790	-	-	15'856	99'763	-	597'657	1'217'868
Frais admin. et expertises des projets	-	-	-	-	24'298	3'023	-	-	-	-	24'000	-	51'321	46'786
Frais généraux des projets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	25'000
	-	-	-	301'823	24'298	73'448	109'790	-	-	15'856	123'763	-	648'978	1'289'654
<b>CHARGES</b>														
Frais de personnel	728'190	260'993	989'183	-	-	-	-	6'604	-	108'930	-	-	1'104'717	2'020'436
Autres charges d'exploitation	611'932	-	611'932	134'428	20'944	-	159	346'571	96	2'381	1'451	1'531	1'119'493	735'135
Amortissements	6'491	-	6'491	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6'491	8'044
	1'346'613	260'993	1'607'606	134'428	20'944	-	159	353'175	96	111'311	1'451	1'531	2'230'701	2'763'615
<b>TOTAL FRAIS ET CHARGES</b>	<b>1'346'613</b>	<b>260'993</b>	<b>1'607'606</b>	<b>436'251</b>	<b>45'242</b>	<b>73'448</b>	<b>109'949</b>	<b>353'175</b>	<b>96</b>	<b>127'167</b>	<b>125'214</b>	<b>1'531</b>	<b>2'879'679</b>	<b>4'053'268</b>
<b>RESULTAT OPERATIONNEL AU 31.12.2020</b>	<b>124'988</b>	<b>-</b>	<b>124'988</b>	<b>130'570</b>	<b>285'642</b>	<b>28'218</b>	<b>199</b>	<b>129'865</b>	<b>29'530</b>	<b>- 55'334</b>	<b>- 66'143</b>	<b>-</b>	<b>607'535</b>	<b>- 316'488</b>
Frais de développement du projet Maroc-Tunisie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9'633
Charges et Produits exceptionnels	-	-	-	-	493	493	-	-	-	-	-	-	-	94'212
Variation des capitaux affectés - projets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	482'547	393'070
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (avant attributions)</b>	<b>124'988</b>	<b>-</b>	<b>124'988</b>	<b>130'570</b>	<b>286'135</b>	<b>27'725</b>	<b>199</b>	<b>129'865</b>	<b>29'530</b>	<b>- 55'334</b>	<b>- 66'143</b>	<b>-</b>	<b>124'988</b>	<b>- 27'263</b>
<b>BILAN - ETAT DES CAPITAUX</b>														
ETAT DES CAPITAUX AU 01.01.2020			70'681	407'059	106'883	-	199	25'000	29'530	55'334	123'262	-		
ETAT DES CAPITAUX AU 31.12.2020			195'669	537'629	393'018	27'725	-	154'865	-	-	57'119	-		

## SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL - SUISSE

## Genève

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ET DU CAPITAL DE L'EXERCICE  
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

		Etat au 31/12/2019	Dotation	Utilisation	Transferts Internes	Total Variation	Etat au 31/12/2020
					3.6.4		
<b>FONDS AFFECTES DES PROJETS EN COURS</b>							
	Réintégration	407'059	566'821	436'251	-	130'570	537'629
	Afrique - COE	106'883	330'884	45'242	-493	285'149	392'032
	Afrique RAO	-	101'666	73'448	493	28'711	28'711
	Afrique DDC	-	-	-	-	-	-
	Bourse	-199	110'148	109'949	-	199	-
	Mineurs non-accompagnés (MNA)	25'000	483'040	353'175	-	129'865	154'865
	Tunisie CTRS/DDC	-29'530	29'626	96	-	29'530	-
	Canton de Vaud Suisse-Italie	55'334	71'833	127'167	-	-55'334	-
	Safe Park - Liban	123'262	59'071	125'214	-	-66'143	57'119
	Tunisie / Maroc	-	1'531	1'531	-	-	-
		<b>687'809</b>	<b>1'754'620</b>	<b>1'272'073</b>	<b>-</b>	<b>482'547</b>	<b>1'170'356</b>
<b>- DES PROJETS FUTURS</b>	3.6.1	<b>16'558</b>	<b>-</b>	<b>16'558</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL DES FONDS AFFECTES</b>		<b>704'367</b>	<b>1'754'620</b>	<b>1'288'631</b>	<b>-</b>	<b>482'547</b>	<b>1'170'356</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>							
	Capital de dotation	20'000	-	-	-	-	20'000
	Fonds de garantie	30'000	-	-	-	-	30'000
	Capital lié pour remplacement logistique	5.1	40'000	-	-	40'000	40'000
	Capital libre (résultat reporté jusqu'au 31.12.2020)	3.7	20'681	84'989	-	84'989	105'670
	<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>70'681</b>	<b>124'989</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>124'989</b>	<b>195'670</b>

## SERVICE SOCIAL INTERNATIONAL - SUISSE

## Genève

FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCICE  
AU 31 DECEMBRE 2020

	<u>31/12/2020</u>	<u>31/12/2019</u>
	CHF	CHF
<b><u>Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</u></b>		
Résultat d'exploitation après répartition	84'989	-27'263
Amortissement d'immobilisations corporelles	6'491	8'044
Constitution et dissolution de provisions	80'433	9'621
Attribution au Capital lié pour remplacement logistique	40'000	-
Diminution / (Augmentation) créances prestations de service	-26'147	68'917
Diminution / (Augmentation) des dettes à court terme	-162'416	78'305
Diminution / (Augmentation) du capital des fonds des projets	465'988	-483'437
Diminution / (Augmentation) des prestations non-facturées	53'889	376'493
Diminution / (Augmentation) des actifs de régularisation	18'106	2'155
(Diminution) / Augmentation des passifs de régularisation	17'099	1'901
<b>Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation</b>	<b><u>578'431</u></b>	<b><u>34'737</u></b>
<b><u>Flux financiers provenant de l'activité d'investissement</u></b>		
Investissements en immobilisations corporelles	-3'103	-
Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	<b><u>-3'103</u></b>	<b><u>-</u></b>
<b><u>Flux financiers provenant de l'activité de financement</u></b>		
Augmentation / Diminution d'autres dettes à long terme	200'000	-
Flux financiers provenant de l'activité de financement	<b><u>200'000</u></b>	<b><u>-</u></b>
<b><u>Variation de la trésorerie</u></b>	<b><u>775'328</u></b>	<b><u>34'737</u></b>
<b>Total flux de trésorerie</b>		
Liquidités au 1er janvier	584'730	549'993
Liquidités au 31 décembre	<b><u>1'360'058</u></b>	<b><u>584'730</u></b>
	<b><u>775'328</u></b>	<b><u>34'737</u></b>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS  
DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2020

1. But

Le Service Social International – Suisse, ayant son siège social à Genève, a été constituée le 4 mai 1994 sous forme juridique de fondation. Elle a pour but principal d'offrir une aide sociale et juridique à ceux qui, du fait d'une migration volontaire ou forcée, ou d'autres problèmes sociaux de caractère international, rencontrent des difficultés personnelles ou familiales nécessitant une intervention coordonnée dans deux pays au moins, dont la Suisse.

2. Principes comptables généraux

2.1 Base de la présentation des comptes

La présentation des comptes est conforme à l'intégralité des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC notamment RPC 21<sup>1</sup> avec chiffres comparatifs, à la législation suisse en application du droit comptable, aux directives de la Fondation ZEW0 (Bureau central suisse des œuvres de bienfaisance), ainsi qu'aux statuts de la Fondation.

Les comptes sont préparés selon le principe des coûts historiques et présentés en francs suisses. Les exercices comptables sont délimités selon la comptabilité d'engagement, les charges et produits sont ajustés à la période. Ils donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats.

Certains états financiers présentent des écarts arithmétiques qui découlent d'arrondis.

Les comptes de la Fondation sont établis sur le principe de la continuité d'exploitation.

Les comptes annuels 2020 ont été approuvés par le Conseil de fondation en date du 28 avril 2021.

2.2 Périmètre des comptes annuels

Les états financiers de la Fondation suisse du SSI englobent les opérations traitées à Genève et à Zurich ainsi que celles effectuées pour la Fondation par ses Partenaires / Coordinateurs à l'étranger.

---

<sup>1</sup> Swiss GAAP RPC 21 – Recommandations relatives à la présentation des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif

### 2.3 Conversion des devises étrangères

Les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées en francs suisses aux taux en vigueur au moment de leurs transactions financières. Les avoirs et les engagements du bilan au 31 décembre sont convertis en francs suisses aux taux de change du 31 décembre de chaque année.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
EUR/CHF	1.08443	1.08

Les montants reportés dans les comptes courants des Partenaires / Coordinateurs liés aux projets sont convertis au cours de change lors du transfert exécuté en monnaie locale par la Banque Cantonale de Genève.

Les avoirs bancaires en monnaies locales telles qu'en EUR sont entièrement financés par des bailleurs de fonds privés et/ou institutionnels (engagements/fonds affectés) dans la même devise. En principe le SSI n'a pas de risque lié à une exposition nette de change au bilan.

### 2.4 Principes d'évaluation et comptables

Les principes d'évaluation et comptables se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient. Le principe d'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

#### 2.4.1 Liquidités

Les liquidités comprennent les espèces en caisse, les avoirs en comptes postaux et bancaires ainsi que les avoirs à vue et à terme avec une échéance inférieure à 90 jours au maximum. Elles sont évaluées aux valeurs nominales.

#### 2.4.2 Créances résultant de prestations de services

Les créances sont portées au bilan à leur valeur nominale. Les débiteurs représentant un risque de crédit font l'objet de réévaluations individuelles. Sur le solde des créances ouvertes au 31 décembre, une provision forfaitaire est calculée selon un taux progressif (5% -25%), basé sur l'ancienneté des débiteurs.

#### 2.4.3 Comptes courants des projets

Les soldes disponibles auprès des Partenaires / Coordinateurs sont reportés dans les « Comptes courants des projets sur place ». En règle générale, les montants couvrent les dépenses immédiates de l'action globale.

Les actifs dans les pays en crise sont souvent exposés à un risque de perte sensiblement plus élevé. Ce facteur est pris en compte dans l'évaluation des projets individuels et des avances par la constitution d'une provision pour perte de valeurs éventuelles.

#### 2.4.4 Actifs et passifs de régulation

Les actifs transitoires regroupent principalement les charges payées d'avance et les produits à recevoir. Les prestations non facturées sont présentées séparément au bilan. Les passifs transitoires regroupent les charges encourues dont la facture n'a pas encore été reçue à la date de clôture et aux produits reçus d'avance.

#### 2.4.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations figurent au bilan à leur coût d'acquisition, après déduction des amortissements calculés selon la méthode dégressive, en fonction des durées d'utilisation usuelles sauf pour le système de gestion électronique des documents (GED) qui a été déprécié sur 3 ans à un taux fixe sur la valeur d'acquisition :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Installation et matériel informatique	40%	40%
Mobilier de bureau	0%	0%
Aménagement	20%	20%
GED (méthode linéaire)	0%	0%

#### 2.4.6 Dettes à court terme

Les engagements sont enregistrés à la valeur nominale.

#### 2.4.7 Reconnaissance des revenus et charges

Les charges et les produits sont délimités par la période durant laquelle ils prennent effet. Le compte d'exploitation est subdivisé entre les activités propres du SSI (liées aux capitaux libres) et celles relatives aux projets affectés et à la variation des fonds affectés, mentionnés séparément et de manière brute. Dans le compte d'exploitation figure l'ensemble des dons et contributions affectés collectés pour les projets en cours durant l'exercice.

#### 2.4.8 Evaluation des risques d'exécution

Dès que des risques de perte apparaissent dans le déroulement du mandat pour les projets, des ajustements de valeurs sont constitués pour la perte totale estimée indépendamment du degré d'avancement. Pour des pertes décelables à la conclusion du mandat, une provision sera constituée immédiatement, même s'il n'y pas encore eu de charges encourues.

### 3. Principales rubriques

#### 3.1 Liquidités

Les liquidités ont été placées sur des comptes courants bancaires auprès de la Banque Cantonale de Genève et de PostFinance à savoir :

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Caisse GE / ZH	1'589	1'673
CCP Genève / Zurich	2'316	2'575
BCGe – projets SSI	73'189	14'164
Banque Cantonale de Genève	<u>285'239</u>	<u>68'197</u>
	362'333	86'609

#### 3.2 Liquidités projets

Les liquidités des projets sont des fonds destinés à être utilisés uniquement dans le cadre des projets pour lesquels des fonds ont été reçus.

Seuls les montants disponibles sur les comptes bancaires gérés par la Fondation dans le cadre des projets sont reportés dans la section liquidités.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Banque Cantonale de Genève :		
- Mineurs isolés	54'865	24'533
- Bourse d'études	10'487	19'470
- DDC <sup>2</sup> (Contrat 81019464)	-	41
- Safe Park	61'090	32'415
- Commission EuropeAid <sup>3</sup>	330'588	-18
- PAO Afrique	-5	182
- CTRS	-	353
- Projet Village Beoogo	27'750	27'844
- UNHCR	-	32
- Réintégration	169'930	-
Crédit Suisse – Réintégration	<u>343'020</u>	<u>393'269</u>
	997'725	498'121

Le choix des banques est déterminé par un rating minimum de Standard & Poor's A / Stable.

---

<sup>2</sup> Direction du Développement et de la Coopération de la Confédération - Berne

<sup>3</sup> Commission Européenne – EuropeAid Office de coopération – Bruxelles

### 3.3 Actifs de régularisation

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Fonds à recevoir (Réintégration)	-	25'000
Cotisations salariales payées en trop	23'722	-
Divers	<u>-</u>	<u>16'828</u>
	23'722	41'828

### 3.4 Immobilisations corporelles

La valeur des biens assurés contre incendie est de CHF 230'000.

	<u>Solde au</u> <u>01.01.2020</u>	<u>Achats</u> <u>-</u>	<u>Ventes</u> <u>Cession</u>	<u>Amortissement</u> <u>annuel</u>	<u>Solde au</u> <u>31.12.2020</u>
Mobilier	1	-	-	-	1
Informatique	8'955	3'104	-	4'833	7'226
GED	1	-	-	-	1
Aménagement	<u>8'295</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1'659</u>	<u>6'636</u>
	17'252	3'104	-	6'492	13'864
En 2019	25'296	-	-	8'044	17'252

#### 3.5.1 Dettes à court terme

Les factures à payer pour l'exercice 2020 ont été comptabilisées dans les dettes résultant de prestations de services.

La Fondation n'a pas de dettes envers l'institution de prévoyance et la caisse de compensation.

Les autres dettes à court terme de CHF 10'166 représentent des factures à payer pour les projets.

#### 3.5.2 Dettes et provisions à long terme

L'octroi du crédit transitoire COVID-19 est expliqué dans la note 4.2 du présent document.

La provision pour le recouvrement des avances envers des partenaires sur place a été réévaluée à la valeur nominale de la créance. Il existe un risque de non-éligibilité de certaines dépenses entre 2017 et 2019. Un audit externe mandaté par les bailleurs de fonds (l'Union européenne) est en cours.

### 3.6 Fonds affectés

#### Fonds affectés des projets en cours

Le détail des fonds affectés pour des projets en cours y compris la dotation et l'utilisation de l'exercice sous revue se trouve dans le tableau de variation des fonds et du capital.

### 3.6.1 Fonds affectés pour des projets futurs

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Projet RAO IDE	-	16'559

### 3.6.3 Fonds à recevoir des organisations bailleurs de fonds

Les montants non reçus pour un projet précis dont les dépenses financées sont engagées à la date du bilan sont enregistrés sous la rubrique du bilan concernée.

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Créances sur Projet Réintégration	-	8'300
Fonds à recevoir (encaissé en 2021 – Réintégration)	25'000	-
Frais Dublino à encaisser	-	24'489
Bourses à recevoir	<u>10'488</u>	<u>17'155</u>
	35'488	49'944

### 3.6.4 Transferts internes

Les transferts internes interviennent lorsqu'un projet en préparation conceptuelle entre dans sa phase de réalisation sur place. Le solde des projets futurs représente des projets en phase de conception pour lesquels le SSI a reçu préalablement des fonds affectés.

### 3.7 Canton de Genève

#### Contrat de prestations 01.01.2017 – 31.12.2020

La Fondation est au bénéfice d'un contrat de subvention avec l'Etat de Genève - de CHF 334'527 par an, portant sur les années 2017 à 2020. Les tableaux de bord des objectifs et indicateurs pour le suivi des prestations 2017-2020 sont en cours d'élaboration.

Au terme du contrat, soit le 31 décembre 2020, la Fondation a enregistré une perte cumulative de CHF 158'503 durant la période du contrat. Cette perte est due notamment à un manque de soutien financier pour la thématique des Mineurs non-accompagnés en 2017 et 2018 en Suisse. La Fondation a dû prélever de ses capitaux libres CHF 438'914. De ce fait aucune restitution de 6% en faveur du Canton de Genève n'est due au terme du contrat 2017-2020. La Fondation conserve l'intégralité du « capital libre » selon les dispositions des statuts.

La Fondation est au bénéfice d'un nouveau contrat de prestations signé le 9 décembre 2020 avec le Canton de Genève couvrant la période 2021-2024 en modifiant la restitution du bénéfice cumulé de 6% à 20%.

### 3.8 Dons

Au cours de l'année, la Fondation a reçu des dons de la part d'autres fondations et de particuliers, notamment :

	<u>SSI</u>	<u>Projets affectés</u>
En 2020 :		
Dons de privés	7'540	184'792
Loterie Romande	-	20'000
Dons de Fondations	<u>130'000</u>	<u>878'284</u>
	137'540	1'083'077
En 2019	190'555	1'168'122

Les coûts des activités de la collecte de fonds pour l'organisation se sont élevés à environ CHF 42'000 (2019 – CHF 51'000), toutes charges comprises.

### 3.9 Charges du personnel

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Salaires et charges sociales	1'586'177	1'672'165
Remboursement salaire des divers projets	- 311'613	- 196'157
Indemn. réduction de l'horaire de travail RHT <sup>1</sup>	- 126'641	-
Autres indemnités	<u>- 158'740</u>	<u>- 153'171</u>
	989'183	1'322'838

<sup>1</sup> voir note 4.1

### 3.10 Pertes et variation de provisions sur projets et débiteurs

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Pertes sur les débiteurs	35'958	24'103
Abandon diverses créances liées aux projet	46'166	-
Augmentation de la provision (note 3.5.2)	<u>58'000</u>	<u>70'109</u>
	140'124	94'212

### 3.11 Indemnités versées aux membres des organes dirigeants

Le Conseil de fondation, en tant qu'organe suprême de l'organisation, est composée de 16 membres qui travaillent bénévolement. Ils reçoivent cependant une indemnisation comme remboursement de frais de voyages et repas sur la base de justificatifs. La gestion de l'organisation était assurée par un directeur ad intérim jusqu'au 30 septembre et une nouvelle directrice à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2020, positions exécutives rémunérées.

### 3.12 Prévoyance professionnelle / Emplois à plein temps

Les collaborateurs et collaboratrices de la Fondation suisse du SSI, à savoir 21 personnes au 31 décembre 2020 (2019 : 19), sont assurés selon un plan de prévoyance dit « en primauté des cotisations ». L'employeur ne garantit pas les prestations de prévoyance. Un nouveau plan de prévoyance a été choisi et est géré par le AXA Fondation LLP, ce plan est financé par les cotisations de la Fondation suisse du SSI et de ses collaborateurs et collaboratrices.

A l'instar de l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps n'excède pas 50 en moyenne annuelle.

### 3.13 Engagements hors bilan et garanties données et reçues

Au 31 décembre 2020 la Fondation a un bail à loyer de longue durée, non comptabilisé, pour un engagement restant de 3 mois, soit CHF 25'600 (2019 : CHF 128'000). Le loyer annuel s'élève à CHF 102'400. En date du 25 janvier 2021, un nouveau contrat de bail à partir du 1<sup>er</sup> avril 2021 jusqu'au 30 avril 2023 a été conclu. Le loyer annuel passerait de CHF 102'400 à CHF 78'000.

La Fondation n'a aucune obligation de garantie et de cautionnement. D'autre part, tous les actifs figurant au bilan sont libres de tout gage, nantissement et ne sont pas grevés d'une réserve de propriété.

### 3.14 Prestations à titre gratuit

Au cours de l'année 2020, le total des heures de bénévolat effectuées pour le compte de la Fondation se monte à environ 260 heures (2019 : 1'420 heures).

La Ville de Genève a mis à disposition un dépôt sis rue de Villereuse, sous forme de subvention non-monnaire pour un montant de CHF 4'572 renouvelable annuellement. Ce montant a été comptabilisé comme produit de projets sous « Ville de Genève » et comme charge sous « Loyer et charges ».

### 3.15 Parties liées et proches

La Fondation suisse du Service Social International fait partie en qualité de membre du réseau du Service Social International (120 membres à l'international) et verse une contribution annuelle de l'ordre de CHF 25'000 pour être membre du réseau.

En outre, la Fondation suisse du Service Social International collabore avec d'autres organisations professionnelles en Suisse et à l'étranger, telles que Tipiti (Wil), Formation-Perspectives, Verbund Binational, Réseau suisse des droits de l'enfant, Organisation suisse d'aide aux réfugiés, Association des médiatrices interculturelles, COPERA, Missing Children Suisse et le SSI-AO (Dakar, Sénégal).

#### 4. Impact du COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a désigné une nouvelle maladie à coronavirus (COVID-19) comme étant une pandémie mondiale. En réponse, les gouvernements du monde entier ont mis en œuvre diverses mesures de santé publique et mesures sociales visant à ralentir la transmission du virus. Ces mesures ont eu un impact important sur les marchés mondiaux entraînant des retombées économiques et de l'incertitude.

La Fondation a évalué les conséquences de la pandémie de COVID-19 sur ses états financiers au 31 décembre 2020, en considérant notamment les impacts du COVID-19 sur les principaux jugements et les estimations significatives utilisés lors de l'établissement des comptes.

##### 4.1 Indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT)

Pendant l'année financière 2020, la Fondation a reçu des indemnités de réduction de l'horaire de travail (RHT) en lien avec l'ordonnance COVID assurance-chômage datée du 20 mars 2020 et modifiée ultérieurement. Ces indemnités sont présentées en tant que diminution des charges du personnel et se sont élevées à CHF 126'641 (voir note 3.9).

##### 4.2 Crédit COVID-19

Afin de garantir les besoins en liquidité pour son fonctionnement, le 2 avril 2020 la Fondation a contracté un crédit transitoire COVID-19 de CHF 200'000 auprès de la Banque Cantonale de Genève, prêt entièrement garanti par la Confédération. Les conditions de taux peuvent être adaptées aux évolutions du marché au 31 mars de chaque année, la première fois au 31 mars 2021, selon les prescriptions du Département fédéral des finances. Le taux variable de 0% a été maintenu jusqu'au 31 mars 2022.

Ce prêt est remboursable sur 8 ans (échéance 31.03.2028) avec des paiements trimestriels à raison de CHF 6'250.

Pendant la durée du recours au crédit COVID-19, des restrictions s'appliquent à l'octroi et au remboursement de prêts à des parties liées, seuls les investissements de remplacement sont autorisés (nouveaux investissements non-autorisés).

Conformément aux dispositions relatives à la perte de capital et/ou surendettement selon l'art 725 CO, le crédit COVID-19 cautionné à hauteur de CHF 500'000 n'est pas considéré comme du capital étranger (art 24 de la loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19).

## 5. Perspectives futures de continuation de certaines activités

- 5.1 En date du 28 avril 2021, le Conseil de fondation, sur recommandation du Bureau exécutif, a validé la création d'un capital lié aux divers remplacements logistiques et une attribution initiale de CHF 40'000 pour l'optimisation fonctionnelle des outils et bases de données à Genève et à Zurich.
- 5.2 La restructuration initiée en 2019 s'est poursuivie en 2020 selon un plan de réorganisation interne, ainsi que l'évolution des capacités financières et le plan d'assainissement financier. La refonte stratégique et le développement de prestations sont de la responsabilité de la nouvelle direction, entrée en fonction en fin d'année 2020.
- 5.3 La convention de partenariat avec l'OFAS s'étend jusqu'à la fin 2021, année durant laquelle le SSI-Suisse postule pour une nouvelle convention de partenariat (2022-2025) selon la procédure établie.
- 5.4 La convention de partenariat avec le Canton de Genève a été renouvelée en fin d'année 2020 pour une période de 4 ans (2021-2024).
- 5.5 Un nouveau mandat du Canton du Valais pour 2021 concerne la coordination et supervision par le SSI-Suisse du pilote de Consensus Parental avec 4 tribunaux et 4 APEA cantonaux du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2021.
- 5.6 La direction, en accord avec le Bureau exécutif, a décidé de rencontrer en 2021 un maximum de partenaires cantonaux en vue du développement de l'offre de prestations aux diverses collectivités publiques et de la poursuite de la promotion du SSI sur l'ensemble du territoire national.